

AUCH Ecole de pilotage

Clap de fin



AUCH Ecole de pilotage

L'école de pilotage d'Auch, Sud Aviation Training, liquidée

Le tribunal de commerce d'Auch a prononcé ce matin la liquidation judiciaire de Sud Aviation Training. Criblée de dettes, l'école de pilotage avait été placée en redressement judiciaire le 6 novembre et le sursis d'un mois accordé par les juges n'a pas suffi pour trouver une solution pérenne.

Les dettes colossales notamment celle de l'URSSAF autour de 150.000€, des loyers impayés avions, bâtiments et autres rendaient impossibles toute alternative.

Une quarantaine de futurs pilotes en cours de formation voient leur rêve s'envoler et leurs économies avec pour certains. Aujourd'hui, après avoir déboursé 60 000€ à l'inscription en septembre, ils se retrouvent dans l'impasse, sans espoir de décrocher leur brevet de pilote.

Les suites de cette affaire passeront de nouveau par les tribunaux puisque d'ores et déjà certains d'entre eux ont porté plainte pour escroquerie.

L'école de pilotage Sud Aviation Training (SAT) s'était installée sur l'aérodrome auscitain en 2012. En début d'année 2015, elle affichait selon ses dirigeants des résultats prometteurs et de belles perspectives. Armée désormais d'une approbation par la direction générale de l'aviation civile pour les qualifications de type Beechcraft biturbopropulseurs, son domaine de formation s'élargissait. La location d'un nouvel appareil, devait lui permettre de former désormais des pilotes d'affaires dont la demande est en croissance continue.

Le réveil est d'autant plus brutal quelques mois à peine ces bonnes nouvelles annoncées.

Tout espoir n'est pourtant pas perdu puisque Grégory Merelo le directeur de l'aéroport d'Auch déclarait au micro de FR3 Sud, " trois entreprises se sont positionnées pour s'installer dans les locaux de la CCI et il y a une volonté d'aller vite pour pouvoir proposer des solutions aux jeunes et pérenniser l'activité école sur l'aéroport"